

Rapport des vérificateurs

À la Direction du financement des élections
ÉLECTIONS CANADA

Nous avons vérifié le rapport financier du PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY, exigé en vertu de l'article 424 de la Loi électorale du Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. La responsabilité de l'information financière contenue dans ce rapport financier incombe à l'agent principal du parti. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier en nous fondant sur notre vérification.

A l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et destinée à nous permettre d'exprimer une opinion conformément au paragraphe 426(1) de la Loi électorale du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agent principal du parti, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Le parti tire une part importante de ses produits de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de contributions, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges, de l'actif ou des actifs nets négatifs.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Ch. Lt Guin T Thonin S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Granby
Le 16 juin 2005

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

États financiers au 31 décembre 2004

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Résultats et évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7

Rapport des vérificateurs

À l'agent principal du
PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

Nous avons vérifié le bilan du PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY au 31 décembre 2004 et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'agent principal du parti. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

A l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agent principal du parti, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Le parti tire une part importante de ses produits de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de contributions, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges, de l'actif ou des actifs nets négatifs.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Granby
Le 16 juin 2005

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

Résultats et évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	2004	2003
	\$	\$
Produits		
Contributions de plus de 200 \$	7 710	35 840
Contributions de 200 \$ ou moins	226	110
Contributions non monétaires	2 710	
Adhésions de membres	297	500
Intérêts	64	
	<u>11 007</u>	<u>36 450</u>
Charges		
Activités à caractère politique (recouvrées)	160	(1 361)
Articles et dons promotionnels	1 190	21 788
Bourses d'études	3 325	2 000
Télécommunications	489	121
Fournitures de bureau	265	251
Frais de vérification et honoraires professionnels	3 043	1 385
Charges locatives et entretien du bureau	558	851
Énergie		911
Déplacements		2 265
Représentation	535	100
Frais bancaires	120	194
Frais divers	460	817
Redevances		790
Dépenses d'élection	11 371	
Intérêts	270	104
	<u>21 786</u>	<u>30 216</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(10 779)	6 234
Actifs nets non affectés au début	<u>8 115</u>	<u>1 881</u>
Actifs nets (négatifs) non affectés à la fin	<u>(2 664)</u>	<u>8 115</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(10 779)	6 234
Éléments hors caisse		
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>5 743</u>	<u>(6 202)</u>
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(5 036)	32
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Effet à payer et rentrées nettes de fonds		<u>3 000</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(5 036)	3 032
Encaisse au début	<u>6 905</u>	<u>3 873</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 869</u></u>	<u><u>6 905</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

Bilan

au 31 décembre 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 869	6 905
Débiteurs (note 4)	<u>357</u>	<u>7 060</u>
	<u>2 226</u>	<u>13 965</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	1 890	2 850
Effet à payer, 9 %	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
	<u>4 890</u>	<u>5 850</u>
ACTIFS NETS (NÉGATIFS) NON AFFECTÉS	<u>(2 664)</u>	<u>8 115</u>
	<u>2 226</u>	<u>13 965</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par

Jan Redekop
Agent principal

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

Notes complémentaires

au 31 décembre 2004

1 - ENREGISTREMENT ET OBJET DU PARTI

Le parti a obtenu le statut de parti politique enregistré le 6 novembre 2000 et a comme objectif d'obtenir la légalisation de la marijuana.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, l'agent principal du parti doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'agent principal du parti possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les contributions monétaires et les adhésions sont constatées sur la base des encaissements. Les contributions non monétaires sont constatées à la juste valeur au moment où les biens ou les services sont reçus. Les autres produits sont constatés sur la base d'exercice.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement du parti dépend, en grande partie, du travail de membres bénévoles. Étant donné qu'il est difficile de déterminer la juste valeur des contributions reçues sous forme de services, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Débiteurs	6 703	(5 835)
Créditeurs	(960)	(367)
	<u>5 743</u>	<u>(6 202)</u>

4 - DÉBITEURS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Réclamation à recevoir		6 232
Autres	357	828
	<u>357</u>	<u>7 060</u>

5 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.